

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de la Seigneurie du 24 octobre 2022, à 19 h, à la bibliothèque de l'école.

Représentants des parents	Représentants des enseignants	Représentants soutien et professionnel (PNE)	Directions	Représentants des élèves
Alice Bélanger	Karine Beaulieu	Denise Nicholls (soutien)	Isabelle Simard	À venir
Stéphanie Bois	Véronique Boivin	Shirley Normand (PNE)	Geneviève Boudreault	
Susie Desbiens	Joanne Durocher		Marie-Ève Lefebvre	
Mathieu Fortin (Représentant comité/parents)	Katia Ouellet		Aisah-Diane Mantah	
Julie Leblanc	Alexandra Rodrigue		Andrée-Anne Plourde-Côté (Abs)	
Anne Legault (substitut comité parents)	Mélanie Tremblay		Marie-France Tanguay	
Jean-Pierre Mandelier (Abs)				
Caroline Rivard				

M<sup>me</sup> Nathalie Laberge agit à titre de secrétaire.

**1.1 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La direction souhaite la bienvenue aux membres et constate que le quorum requis par la Loi est atteint. M<sup>me</sup> Isabelle Simard déclare la séance ouverte à 19 h. Elle invite les membres à se présenter.

**1.2 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public

**1.3 INSCRIPTION DE POINTS POUR LE VARIA**

- a) Photo scolaire
- b) Conseil étudiant
- c) Voyages

**1.4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2022**

CE 22/23 01

IL EST PROPOSÉ par Alice Bélanger d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 octobre 2022, tel que présenté avec les ajouts au point varia.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
AVIS DE CONVOCATION**

Madame, Monsieur,

La présente est pour vous convoquer à une séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra le lundi 24 octobre 2022, à 19 h, à la bibliothèque de l'école.

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

- 1.1 Accueil;
- 1.2 Période de questions du public;
- 1.3 Inscription de points (varia);
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 octobre 2022;
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2022;
- 1.6 Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2022;
- 1.7 Formations pour les membres du conseil d'établissement; - 10 min;
- 1.8 Informations diverses :
  - a) De la direction; - 5 min
  - b) Du représentant du comité de parents; - 5 min
  - c) Des représentants du parlement-étudiant; non présent

**DÉCISIONS**

- 1.9 Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement (articles 66 et 67);- 5 min
- 1.10 Élection aux postes de présidence et vice-présidence (articles 56 et 60); - 5 min
- 1.11 Membres de la communauté; - 5 min
- 1.12 Approbation du calendrier des réunions et du calendrier des sujets (article 67);- 5 min
- 1.13 Approbation des activités parascolaires 2022-2023 (article 90);- 15 min
- 1.14 Approbation des sorties éducatives 2022-2023 (article 87); - 15 min
- 1.15 Varia :
  - a) Photographie scolaire
  - b) Conseil étudiant
  - c) Voyages
- 1.16 Levée de la séance.

Merci de lire les documents avant la rencontre.

Isabelle Simard  
Directrice

**1.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2022**

CE 22/23 02

IL EST PROPOSÉ par Alice Bélanger d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**1.6 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2022**

Point 5.8 INFORMATIONS DIVERSES (Organisation scolaire)

La direction informe les membres que le calendrier scolaire sera retourné bientôt aux parents avec les dates des épreuves ministérielles.

#### Point 5.9 FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

La direction informe les membres que les parents ont été avisés de l'annulation du 2<sup>e</sup> transport pour l'année scolaire 2023-2024 pour le basketball et le hockey (sport-études) à la soirée «Portes ouvertes» du 12 octobre dernier.

#### Point 5.10 RÈGLES DE VIE DE L'ÉCOLE

Aisah-Diane Mantah, directrice adjointe, donne des explications sur le fonctionnement du comité « Tenue vestimentaire ». Les membres échangent sur le sujet. Un retour sera fait à la prochaine séance du conseil d'établissement en fournissant différentes lectures en introduction.

### 1.7 FORMATIONS POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction donne des explications aux membres au sujet de la formation obligatoire pour les nouveaux membres. Un lien sera envoyé par courriel afin que les membres puissent consulter les documents déposés.

### 1.8 INFORMATIONS DIVERSES

A) De la direction :

La direction présente l'état actuel de l'organisation scolaire pour l'année 22-23. Elle mentionne que pour l'an prochain, l'école aura des modulaires pour combler le manque de locaux. Elle donne quelques informations aux parents concernant la première communication, les fins d'étape / versus les bulletins ainsi que sur la rencontre de parents du 8 décembre prochain.

B) Du représentant du comité de parents :

Le représentant n'a aucune information concernant la dernière rencontre du comité de parents.

C) Des représentants du parlement-étudiant :

Aucun membre du parlement étudiant n'est présent à la rencontre.

### 1.9 ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023 (ARTICLES 66 ET 67)

CE 22/23 03

CONSIDÉRANT les articles 66 et 67 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Caroline Rivard d'adopter des règles de régie interne du conseil d'établissement 2022-2023 avec les modifications demandées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**1.10 ÉLECTIONS AUX POSTES DE PRÉSIDENTE ET DE SUBSTITUT À LA PRÉSIDENTE  
(ARTICLES 56 ET 60)**

CE 22/23 04

CONSIDÉRANT l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est PROPOSÉ par Julie Leblanc qu'Alice Bélanger soit nommée présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

Alice Bélanger accepte la proposition et elle est élue présidente du conseil d'établissement de la Seigneurie pour l'année 2022-2023

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ***

CE 21/22 05

CONSIDÉRANT l'article 60 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est PROPOSÉ par Alice Bélanger que Julie Leblanc soit nommée substitut à la présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023.

Julie Leblanc accepte la proposition et elle est élue substitut à la présidence du conseil d'établissement de la Seigneurie pour l'année 2022-2023

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ***

**1.11 MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ**

La direction demande aux membres de regarder dans leur entourage s'il y avait des personnes intéressées à siéger sur le conseil d'établissement.

**1.12 APPROBATION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS ET DU CALENDRIER DES SUJETS  
(ARTICLE 67)**

CE 22/23 06

CONSIDÉRANT l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Mélanie Tremblay d'approuver le calendrier des réunions 2022-2023, soit les 24 octobre 2022, 5 décembre 2022, 20 février 2023, 8 mai 2023 et le 12 juin 2023.

***APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ***

### **1.13 APPROBATION DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES 2022-2023 (ARTICLE 90)**

CE 22/23 07

CONSIDÉRANT l'article 90 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Anne Legault Tessier d'approuver les activités parascolaires pour l'année 2022-2023 avec les ajouts demandés.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **1.14 APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES 2022-2023 (ARTICLE 87)**

- CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement ne siège pas à tous les mois ;
- CONSIDÉRANT que plusieurs offres d'activités peuvent se présenter dans les intervalles des séances du conseil ;
- CONSIDÉRANT que les offres de sorties éducatives seront envoyées par courriel aux membres pour approbation. Un délai de 48 heures est demandé aux membres pour répondre à cette demande;

CE 22/23 10

- CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Caroline Rivard d'approuver cette procédure d'approbation, tel que présentée, pour les sorties éducatives 2022-2023 de l'école de la Seigneurie.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

### **1.15 VARIA**

#### **A) Photo scolaire**

Alice Bélanger demande des informations sur le fonctionnement lors de la prise de photo pour les étudiants. Marie-Ève Lefebvre, directrice adjointe, explique le fonctionnement aux membres du conseil d'établissement.

#### **B) Conseil d'étudiant**

Julie Leblanc demande des informations sur le fonctionnement pour les élections concernant le conseil étudiant. Marie-Ève Lefebvre, directrice adjointe, explique le fonctionnement concernant les processus d'élection du conseil étudiant.

#### **B) Voyages**

Susie Desbiens se questionne sur les offres de voyages offerts au programme ESSL du 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire. Un suivi sera fait auprès des enseignants concernés.

### **1.18 LEVÉE DE LA SÉANCE.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

*Alice Bélanger*

---

Alice Bélanger, présidente

---

Nathalie Laberge, secrétaire

*Isabelle Simard*

---

Isabelle Simard, directrice